

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022/45
Séance du 8 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit du mois de décembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire,

Date de convocation : 1 ^{ER} décembre 2022	
Nombre de Membres en exercice :	18
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	17
Votes Contre :	
Abstention :	

Présents : M. LE CLOIREC Alain, Mme LABONNE-NOLLET Laurie, M. BERDAGUE Patrick, Mmes MORIN-DESMURS Michèle, MATHUS Véronique, MM. CLEMENT Pascal, BUSSUEIL Georges, Mmes BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, MM DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, Mme DELANGLE Sylvie, M. LAROCHE Daniel.

Procurations : M. Samuel DESCHARNE à M. Sylvain DELANGLE, M. Pierre PLATHEY à Mme Nathalie CLEMENT, Mme Noémie MARTINOT à M. Patrick BERDAGUE,

Absente : Mme MUNCH Armelle

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie CLEMENT

Objet : Aménagement durable des espaces publics des centres-bourgs - renaturation et adaptation au changement climatique – AP 2023

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de notre aménagement de l'espace public – rue des Framboisiers, une demande de subvention pourrait être faite auprès du Conseil Départemental dans le cadre des appels à projets 2023.

Ces travaux pourraient s'inscrire au titre de l'aménagement durable des espaces publics des centres-bourgs - renaturation et adaptation au changement climatique. Le taux d'intervention est de 35 % sur un plafond de dépenses éligibles de 100 000 € HT, soit 35 000 €

Le dossier d'avant-projet réalisé par le bureau d'études Oxyria est chiffré à

Aménagement espace public - travaux	127 360,50 €
Levé topographique	800,00 €
Maîtrise d'œuvre	6 900,00 €
Publication et divers	1 000,00 €
MONTANT TOTAL HT DE L'OPERATION	136 060,50 €
TVA à 20%	27 212,10 €
TOTAL TTC DE L'OPERATION	163 272,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le Conseil Départemental 71 au titre des Appels à projets 2023, pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'aménagement durable des espaces publics des centres-bourgs - renaturation et adaptation au changement climatique pour un montant de **136 060.50 € HT soit 163 272,60 € TTC.**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.



Le Maire

Christian LAVENIR